Être exemplaire en matière d'emploi de personnes handicapées

En 2017, quelque 4 028 agents de Pôle emploi sont en situation de handicap, soit un taux d'emploi direct record de 8,08 %. Pôle emploi dépasse le taux légal d'emploi des personnes handicapées pour la 6° année consécutive

Le deuxième accord pour l'emploi des personnes handicapées a été conclu par Pôle emploi en juillet 2016. Signé par cinq organisations syndicales, le texte engage Pôle emploi jusqu'en 2018, en apportant de nouvelles garanties aux agents en situation de handicap. Ce nouvel accord démontre la volonté de Pôle emploi d'être exemplaire en matière de recrutement, de maintien dans l'emploi et d'évolution de carrière des personnes handicapées.

AGIR POUR LA PLANÈTE ET POUR L'EMPLOI

Réduire les émissions de gaz à effet de serre et s'engager pour le climat

Depuis sa création, Pôle emploi s'est doté d'une ambition forte : diminuer de 20 % ses émissions de gaz à effet de serre (GES) à l'horizon 2020 par rapport à l'année 2009.

Chaque année, l'institution produit un bilan carbone destiné à mesurer son empreinte environnementale et à identifier des marges de progrès pour l'avenir. En 2017, l'empreinte carbone en équivalent temps plein (ETP) s'établit à 5,29 tonnes, une baisse de 16 % par rapport à 2009.

En 2017, Pôle emploi a confirmé son engagement environnemental en inscrivant son action dans les principes de l'économie circulaire et de la transition énergétique.

Aller au-delà des obligations légales en matière de transition énergétique

À l'occasion du renouvellement de son marché de papier bureautique en 2017, Pôle emploi a réaffirmé son engagement pour la préservation de l'environnement.

Pôle emploi a opté pour l'utilisation exclusive du papier 100 % fibres recyclées pour l'ensemble de ses activités. L'institution marque ainsi sa volonté d'aller au-delà des dispositions imposées par la loi Transition énergétique. Le marché de papier bureautique est ainsi uniquement choisi sur du 100 % recyclé et contribue à faire de Pôle emploi une organisation publique exemplaire dans ce domaine.

Accompagner les mutations de la société avec les métiers de l'économie verte

En 2017, Pôle emploi a contribué à l'accompagnement de l'évolution des métiers liés à la transition écologique.

Pour améliorer l'expertise des conseillers sur les mutations de ces secteurs d'activité, une plateforme de formation en format « e-learning » dédiée à l'économie verte est testée en 2017 par les régions Centre-Val de Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle est le fruit d'une collaboration innovante initiée préalablement avec l'Observatoire des métiers de l'économie verte, la mission locale et l'université d'Orléans, l'AFPA , le conseil régional Centre-Val de Loire, lancée en 2015-2016 en mobilisant la méthodologie « LAB ».

En 2017, Pôle emploi a participé à l'élaboration de fiches métiers par secteurs d'activité sur l'impact croisé des transitions écologique et numérique sous l'égide du ministère de la Transition écologique et solidaire. Ces fiches sont à disposition de tous sur le site du ministère.

LES RÉSULTATS EN CHIFFRES



8,08%
C'EST LE TAUX D'EMPLOIS DIRECTS DE

C'EST LE TAUX D'EMPLOIS DIRECTS DE TRAVAILLEURS HANDICAPÉS À PÔLE EMPLOI EN 2017, SOIT 4 028 PERSONNES



-9%

C'EST LA RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE MOYENNE DE PÔLE EMPLOI DEPUIS 2015, SOIT 240,57 KWH/M² PAR ETP PAR AN*

*SOURCE BILAN CARBONE 2017



793,65

TONNES DE PAPIERS/CARTONS RECYCLÉS EN 2017



14%

D'INTENTIONS D'EMBAUCHE DANS LES SECTEURS DE L'ÉCONOMIE VERTE DÉCLARÉES PAR LES ENTREPRISES (ENQUÊTE BMO 2016)